

Projet artistique, éducatif et territorial 2014-2019



Orchestre Régional
Bayonne Côte Basque



Syndicat mixte pour le fonctionnement du Conservatoire
Maurice Ravel Côte Basque et de son Orchestre

Agglomération Côte Basque Adour
Saint-Jean de Luz, Hendaye

Projet

Table des matières

Préambule	1
Présentation de l'Orchestre	
Les équipes pour le fonctionnement de l'Orchestre	2
Les valeurs portées par l'Orchestre	
Les artistes : musiciens, solistes, compositeurs et chefs d'orchestre	3
Le projet artistique, éducatif et territorial de l'Orchestre	4
La démarche artistique de l'Orchestre	
Le projet artistique de l'Orchestre	
Objectif 1 : l'engagement dans l'éducation artistique et la formation	5
Education artistique et médiation culturelle	
Formation professionnelle : musiciens, compositeurs, chefs d'orchestre.....	
Objectif 2 : une ligne artistique mieux identifiée	6
Ligne artistique de la programmation.....	
Une saison bâtie autour de thématiques.....	
Objectif 3 : un orchestre au plus près des habitants	7
Accompagner les familles.....	
Contribuer au lien social.....	
Le dispositif « culture – santé – handicap »	
Objectif 4 : une meilleure visibilité de l'Orchestre sur le territoire	8
La consolidation de la communication événementielle et des actions de médiation	
Les partenaires de l'Orchestre	
Le mécénat en direction de l'Orchestre	
Les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique	9
Une salle de travail et d'accueil des publics	
L'évolution des équipes.....	
Formation d'objectifs partagés avec le Conseil Général, le Conseil Régional.....	
Devenir un centre de formation identifié sur le territoire	
L'intégration aux réseaux locaux, nationaux et européens des orchestres.....	10
Un nouveau modèle économique pour la production artistique.....	
Evolution du nom de la formation symphonique : pour une meilleure lisibilité	
Suivi de l'activité et résultats attendus	11

Projet

Projet artistique, éducatif et territorial

2014-2019

Préambule

Disposer d'un orchestre de qualité sur la côte basque composé d'artistes résidents sur le territoire est une formidable richesse pour ses habitants, jeunes ou moins jeunes, qu'ils soient habitués des salles de concerts ou éloignés des salles de spectacles pour des raisons culturelles, sociales, des problèmes de santé ou de handicap.

Le projet d'un Orchestre professionnel implanté au sein du Conservatoire s'engage résolument en direction de tous les publics pour partager avec le plus grand nombre la beauté et la magie de la musique symphonique à travers des programmations conjuguant tradition et modernité.

Des temps de rencontre permettant de préparer ou de prolonger le plaisir musical font partie intégrante de la démarche de l'Orchestre grâce à une médiation culturelle conçue avec les partenaires. L'Orchestre est heureux de constater une fréquentation toujours plus importante des spectacles proposés, notamment grâce à une politique tarifaire très accessible pour les jeunes, les familles, les étudiants.

Soutenu par un Syndicat Mixte regroupant l'Agglomération Côte Basque Adour, les villes de Saint-Jean-de-Luz et Hendaye, il est accompagné par le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques pour intervenir sur un vaste territoire dans des actions de diffusion, de transmission et de partage.

Toutefois, le juste équilibre entre imagination artistique et réalité économique est la clef de voûte de la réussite du projet.

Présentation de l'Orchestre

Intégrant le Syndicat Mixte en 1975 suite à un recrutement national effectué un an plus tôt au moment de la création d'orchestres régionaux sous l'égide de Marcel Landowski¹, fort de plus de 40 années d'expérience, l'Orchestre est implanté sur la côte basque et rayonne depuis le sud du département des Landes jusqu'au nord de l'Espagne.

Aujourd'hui, la formation rassemble une quarantaine d'artistes-enseignants, musiciens permanents, talentueux partageant leur passion de la musique auprès des élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel de la Côte Basque, établissement labellisé par le Ministère de la Culture. D'autres artistes viennent rejoindre l'Orchestre selon les besoins de la programmation pour atteindre un effectif de soixante musiciens.

La permanence de ces musiciens est un atout pour 3 raisons principales. La stabilité des équipes artistiques permet de mener un travail d'interprétation musicale de qualité face à un répertoire symphonique d'une réelle complexité. L'Orchestre est ainsi en mesure de proposer un nombre important d'œuvres composées dans une variété de styles, de genres ou d'époques au public de son territoire d'implantation. La proximité territoriale permet de développer des actions de médiation et d'éducation artistique en lien avec leurs productions.

A chaque fois que cela est possible, l'Orchestre privilégie l'insertion et la formation professionnelle des jeunes instrumentistes en valorisant leurs compétences sans les mettre en danger.

Un chœur mixte et un ensemble vocal s'associent à l'Orchestre pour des programmes spécifiques. Cette formation symphonique a également la capacité de créer des ensembles plus réduits, de musique de chambre ou de musique baroque, des formations propres à la musique contemporaine, associant danseurs et comédiens à des productions originales.

Bénéficiant d'un ancrage territorial fort avec les villes côtières, l'Orchestre pose aujourd'hui les bases d'un projet renouvelé dans lequel l'image culturelle positive de cette formation symphonique sera encore davantage au service des habitants du territoire et d'une ambition culturelle placée sous le signe du partage et de la rencontre.

¹ Marcel Landowski, compositeur français d'origine polonaise, a été directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au Ministère des Affaires Culturelles entre 1966 et 1975.

Les valeurs portées par l'Orchestre

L'Orchestre s'engage à développer et à promouvoir des valeurs de partage et de réussite.

C'est pourquoi il choisit de développer une « démarche qualité » qui met au cœur de son management le respect mutuel entre les personnes travaillant au sein de l'Orchestre. Un management qui souhaite donner du sens au travail mené dans un esprit d'équipe. La réussite collective du projet étant intimement liée au plaisir que chacun prendra à s'engager avec confiance dans la démarche.

L'Orchestre oriente son action pour favoriser les valeurs suivantes.

- **L'appartenance sociale** grâce à la musique, en tissant du lien entre les artistes, les publics, les partenaires et les mécènes pour favoriser le lien social indispensable au bien-être de chacun ;
- **L'épanouissement culturel de chacun par le lien avec la création artistique**, en apportant du plaisir et du rêve aux publics grâce à des spectacles de qualité, en ouvrant de nouveaux horizons artistiques pour les jeunes et leurs familles ainsi que les habitants dans le cadre d'une action partagée avec nos partenaires (villes, Education nationale, conservatoire, associations), en favorisant une politique tarifaire fortement incitative ;
- **Le respect entre les personnes**, en favorisant la rencontre et le dialogue des cultures par une programmation large et diversifiée et des actions de médiation culturelle ;
- **L'ouverture en direction des jeunes**, en stimulant leur curiosité, en développant leur autonomie dans le cadre d'actions de médiation culturelle, en accompagnant sur scène des enfants (chants, chœurs, danseurs, comédiens, musiciens), en participant à la formation des futurs artistes professionnels (chanteurs, solistes, chefs, instrumentistes).

Les équipes pour le fonctionnement de l'Orchestre

Sous l'autorité du conseil d'administration du Syndicat Mixte qui fixe les orientations pluriannuelles de cette formation, le directeur assure les missions liées à la direction artistique et musicale de l'Orchestre en complémentarité avec l'administration générale.

Soucieux de travailler en équipe, il s'appuie sur plusieurs groupes de travail ou personnes ressources permettant de concevoir chaque année une programmation conforme aux objectifs du projet :

- **Les programmeurs** formulent leurs attentes en termes de spectacles et de médiation culturelle, ils rassemblent les élus et les directions culturelles des villes, les responsables de salles de spectacles, de festivals et les associations partenaires ;
- **Le comité interne de programmation** formule des propositions pour la saison musicale associant le choix de programmes à des actions de médiation culturelle et d'éducation artistique. Il rassemble le coordinateur pédagogique de l'orchestre, le représentant des enseignants de Formation Musicale, le référent des pratiques chorales, la responsable de la vie culturelle, le responsable des services techniques et toute personne invitée ponctuellement à participer à une réunion sur avis de la direction ;
- **Le coordinateur pédagogique** formule des propositions de programmes en lien avec les chefs et le comité de programmation, cherche de nouveaux partenaires artistiques, construit les plannings de répétition, participe à la conception et au suivi des actions de médiation culturelle en lien avec les enseignants ;
- **La commission d'orchestre** est le relai pour le dialogue avec l'ensemble des musiciens ;
- **Le service de la vie culturelle** suit la médiation culturelle, la communication et le développement ;
- **Le service technique** suit les interventions des régisseurs et des équipes techniques, le parc instrumental et la logistique ;
- **Le service des ressources humaines et finances** gère l'élaboration des contrats, la conception et suivi des budgets liés à la programmation et aux actions de médiation culturelle.

Le directeur soumet au bureau du conseil d'administration la maquette artistique, éducative et financière de la saison pour validation.

Les artistes : musiciens, solistes, compositeurs et chefs d'orchestre

Aux côtés des musiciens permanents recrutés conjointement pour des missions pédagogiques et artistiques au sein du Conservatoire, l'Orchestre programme sur scène des musiciens solistes en valorisant les enseignants du Conservatoire ou des anciens élèves ayant entamé une carrière professionnelle nationale ou internationale.

En fonction des attentes artistiques, pédagogiques et territoriales, le directeur musical programme dans la saison plusieurs chefs d'orchestre, identifiés avec le soutien du coordinateur de l'Orchestre et en concertation avec le comité interne de programmation. Lieu de formation professionnelle, l'Orchestre a en outre la volonté d'inviter chaque année un jeune chef, lauréat d'un Pôle Supérieur, pour lui donner l'opportunité de travailler avec un ensemble professionnel. Le choix du chef se fait en concertation avec le directeur du Pôle Supérieur et le directeur de l'Orchestre.

Pour accompagner les débuts de carrière des jeunes instrumentistes comme celle de jeunes chanteurs lyriques formés au sein des Pôles Supérieurs, il entend travailler en réseau avec ces établissements dans le but d'intégrer ces artistes dans les séries programmées par l'Orchestre.

L'Orchestre associé au Conservatoire souhaite passer des commandes musicales en direction de jeunes compositeurs et s'engager dans une démarche de création musicale. Ce travail pourra s'effectuer dans le cadre d'une résidence au plan régional ou transfrontalier en lien avec d'autres opérateurs culturels, pour la diffusion ou l'enseignement.

Le projet artistique, éducatif et territorial de l'Orchestre

Implanté au cœur de la Cité des arts à Bayonne avec le Conservatoire et l'Ecole d'art, l'Orchestre est au service des habitants de la Région en s'appuyant sur un projet artistique, éducatif et territorial ambitieux. Il participe au développement du Conservatoire dans ses projets en direction d'une filière vocale, des pratiques collectives, des musiques et danses basques, de la création transdisciplinaire.

Ainsi, ouvert à la diversité des expressions artistiques et au croisement des publics, l'Orchestre s'est posé comme objectifs de conjuguer la diffusion et la création artistique et d'aller à la rencontre de chacun en portant une médiation culturelle de proximité. Il souhaite réaliser ce projet sous la forme d'une programmation annuelle de concerts, spectacles et de rencontres en s'associant à tous les partenaires intéressés.

La démarche artistique de l'Orchestre

La démarche artistique, fruit de la rencontre entre un établissement d'enseignement artistique et son espace de diffusion et de création, s'exprime à travers une saison conçue pour donner envie au plus grand nombre d'accéder au répertoire symphonique et à des spectacles pluridisciplinaires. Elle se résume en trois mots : diffuser, transmettre, partager. La musique symphonique n'est pas réservée à une élite culturelle ou sociale. En alliant la tradition et la modernité, l'ancien et le nouveau, les musiciens de l'Orchestre ont pour ambition de mettre leur enthousiasme et leur amour de la musique et du spectacle vivant au service des populations du territoire.

Sensible à l'expression de la diversité culturelle et curieuse de toutes sortes de musiques, la saison propose des programmes baroques, classiques, romantiques, modernes, des concerts avec des chanteurs locaux, des musiques populaires, et des spectacles transversaux où le théâtre et la danse rejoignent la musique. C'est par un engagement total et sans préjugés que peut s'exprimer la diversité des répertoires pour orchestre.

Le goût de la transmission et du partage anime la vie professionnelle de nos artistes-enseignants. Aussi, tous les concerts sont inscrits dans une démarche où la rencontre et la convivialité avec le public sont fondamentales : parler d'une œuvre, d'un compositeur, des métiers de la musique, mais aussi partager sensations et questionnements à l'écoute d'un morceau, expérimenter l'inconnu... Moment de poésie ou cri de douleur, expression transcendée de la joie, de l'amour ou de la mélancolie, regards intérieurs, questions sur le rapport entre l'Homme et le Monde, évocation de la Nature : l'art, sous toutes ses formes, rassemble et réunit.

Le projet artistique de l'Orchestre

Orienté vers la découverte du Monde, le projet prend racine dans le territoire, empreint d'une poésie faite de caractère et de lyrisme, pour relier les continents et dépasser les frontières, celles de nos propres limites comme celles de nos habitudes culturelles. Le projet s'articule autour des trois axes forts en lien avec la démarche artistique : la médiation culturelle, la création artistique et la diffusion sur un vaste territoire.

- **La médiation culturelle** : l'Orchestre s'adresse à tous les publics, il vise l'élargissement et le croisement des publics (jeune public, rencontres, formation professionnelle, accompagnement au spectacle vivant, publics empêchés) ;
- **La création artistique** : l'Orchestre programme régulièrement des spectacles pluridisciplinaires (contes musicaux, opérettes, productions en lien avec l'Ecole d'art, des compagnies de danse, de théâtre ou d'autres partenaires culturels) pour inventer de nouvelles formes de diffusion et de nouvelles formes de spectacles privilégiant la transdisciplinarité ;
- **La diffusion sur un vaste territoire** : l'Orchestre valorise les partenaires locaux (programmateurs, villes, festivals, salles, associations culturelles) pour concevoir une programmation partagée en coproduction, en coréalisation, développant la reprise des productions.

Quatre objectifs : l'engagement dans l'éducation artistique et la formation, une ligne artistique mieux identifiée, un orchestre au plus près des habitants et une visibilité accrue de l'Orchestre sur le territoire.

Objectif 1 : l'engagement dans l'éducation artistique et la formation

L'Orchestre s'engage auprès des jeunes à travers de nombreuses actions culturelles et éducatives : petits spectacles avec goûters destinés au jeune public, répétitions générales ouvertes aux scolaires, concerts lectures, parcours découvertes sur mesure...

Si l'Orchestre est au service de l'apprentissage des élèves du Conservatoire, la compétence pédagogique des artistes constitue un atout pour porter des actions de médiation culturelle sur un territoire plus vaste, avant, pendant et après l'évènement. Fort de cette capacité pédagogique, l'Orchestre veut ainsi s'intégrer en profondeur dans le tissu éducatif local afin de toucher le plus grand nombre d'enfants.

Education artistique et médiation culturelle

Identifié pôle ressource par le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques à travers un label qualité pour des interventions dans les établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degré, l'Orchestre a déjà réalisé de nombreuses séances scolaires et activités pédagogiques au bénéfice des élèves de l'école maternelle jusqu'au collège. Le développement de liens avec le Centre Départemental de Documentation Pédagogique sera un atout dans ce travail de terrain.

L'Orchestre s'associe aux projets initiés dans le cadre du Schéma Départemental d'Education Artistique et de Médiation Culturelle afin de donner la possibilité aux jeunes sur tout le territoire du Pays Basque de voir des artistes en situation de création et de s'impliquer dans des actions de médiation culturelle privilégiant les dispositifs de résidence.

De la même manière, il s'engage aux côtés du Conseil Régional d'Aquitaine dans le développement d'une politique d'éducation artistique en faveur des lycéens. L'Orchestre poursuit son action de médiation culturelle en partenariat avec la faculté.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, un catalogue d'actions d'éducation artistique élaboré en concertation avec l'Education nationale pourra être diffusé auprès des partenaires pour proposer diverses prestations à caractère pédagogique : découverte de l'orchestre et de ses métiers (régie, bibliothèque, technique, communication, etc.), des instruments et des musiciens, sensibilisation à l'univers du concert et du spectacle, rencontres avec les compositeurs et sensibilisation à la musique d'aujourd'hui, découverte de séances de travail, entretiens avec des solistes et des chefs invités, création d'un orchestre de jeunes, etc.

Il souhaite favoriser la participation d'élèves à des spectacles pouvant aboutir à des projets originaux conçus en lien avec la Direction Académique et des structures partenaires : à titre d'exemple, la commande d'un opéra composé pour les jeunes associant des musiciens de l'Orchestre à des voix d'enfants et un chœur d'adultes sur la base d'une coproduction avec des partenaires culturels institutionnels.

L'Orchestre dispose de tous les atouts pour devenir un pôle ressource dans le développement de contrats d'éducation artistique en lien avec les communautés d'agglomération du territoire, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Education nationale.

Formation professionnelle : musiciens, compositeurs, chefs d'orchestre

L'Orchestre intervient dans la formation des futurs professionnels et peut accueillir dans sa programmation des étudiants en fin de cursus d'apprentissage au Conservatoire ou issus des Pôles d'Enseignement Supérieur (PESMD Bordeaux Aquitaine, Musikene de San Sebastian, autres structures). Il intègre également dans sa programmation des anciens élèves en début de carrière nationale ou internationale.

Chaque saison, l'Orchestre souhaiterait proposer la création de pièces écrites par de jeunes compositeurs, leur permettant de confronter leur écriture à la réalité artistique d'un orchestre professionnel.

Dans une démarche similaire et en partenariat avec les Pôles Supérieurs, l'Orchestre souhaite devenir un tremplin pour de jeunes chefs issus de ces établissements. Cette démarche a pour but de faciliter leur insertion dans la vie professionnelle tout en bénéficiant de l'énergie, de la force et de la jeunesse de celui-ci.

Objectif 2 : une ligne artistique mieux identifiée

Alors que la côte basque connaît une forte montée en puissance de l'offre culturelle, il devient nécessaire de rationaliser le nombre de spectacles proposés pour mieux les construire avec les opérateurs culturels locaux en pérennisant les actions de médiation. L'enjeu vise à rendre plus lisible et accessible au grand public l'offre artistique proposée.

Ligne artistique de la programmation

Les spectacles programmés ne sont jamais isolés et s'intègrent, avec d'autres événements, dans un projet artistique prédéfini. Le projet 2014-2019 de l'Orchestre veut faire entendre, montrer, promouvoir, la diversité des formes d'expression musicale en prenant appui sur la dimension collective éclatante et magnifique que représente la formation symphonique mais pas de façon exclusive. Ainsi des formations à géométrie variable seront proposées dans la saison en lien avec la richesse des activités développées au Conservatoire.

Pour veiller à la clarté de la programmation présentée au public, une attention particulière sera apportée à l'identité territoriale dans le choix d'œuvres de musiques françaises et espagnoles du répertoire symphonique, de chants basques et gascons avec chœurs et solistes reconnus dans le paysage local, du répertoire baroque à la création transdisciplinaire en lien avec des partenaires institutionnels, avec une attention particulière au répertoire pour chœur, pratique artistique importante dans le Pays Basque.

Chaque saison se construit avec des partenaires de proximité, tenant compte des attentes du public tout en recherchant une saison riche de sa diversité esthétique.

Une saison bâtie autour de thématiques

L'affirmation d'une ligne artistique présentant des rendez-vous récurrents apportera une meilleure lisibilité du projet, facteur de fidélisation des publics et d'une empreinte plus prégnante dans le paysage culturel : programmes pour chœur et orchestre, spectacles pluridisciplinaires pour les familles, concerts du Nouvel An, focus sur les arts d'aujourd'hui, focus sur les arts traditionnels, concerts d'été...

A partir d'un catalogue de ventes de concerts, il est envisagé de conduire une ligne artistique parallèle axée sur des rendez-vous mensuels avec des programmes de musique de chambre dans des formats de durée réduite ouvrant la porte à des échanges avec le public (par exemple, le samedi midi dans une salle municipale en centre-ville ou en partenariat avec une association).

Le projet veut conforter le rôle irremplaçable de l'Orchestre dans sa dimension symphonique et sa vocation à la transmission et au partage avec la préoccupation constante de nourrir la présence des jeunes au concert, élément caractéristique du lien naturel avec le public inscrit au Conservatoire.

Objectif 3 : un orchestre au plus près des habitants

L'Orchestre nourrit des relations de proximité avec ses publics et souhaite s'engager encore davantage dans une démarche favorisant l'accès de chacun au spectacle vivant.

Porté par l'ambition de permettre au plus grand nombre de vivre une expérience artistique, l'Orchestre a déjà commencé à s'interroger avec de nombreux partenaires, acteurs sociaux, associations et institutions du territoire en allant à la rencontre de publics empêchés (personnes âgées, personnes handicapées et personnes en rupture sociale).

Accompagner les familles

Pour faciliter la venue des familles aux concerts, l'Orchestre s'appuie sur une politique tarifaire fortement incitative. Il s'agira de développer des liens avec les structures de proximité (maisons de quartier par exemple) pour se rapprocher des habitants et offrir un meilleur service à la population. Des programmes fédérateurs permettront de s'adresser à toutes les générations, avec une ouverture particulière en direction des jeunes. Il s'agira de valoriser le rôle de l'Orchestre dans la cité.

Contribuer au lien social

L'Orchestre envisage des dispositifs de résidences annuelles pour engager des actions auprès des habitants de quartiers éloignés des lieux culturels de la cité.

L'Orchestre entame un partenariat avec l'association Culture du Cœur. Cette structure a pour vocation de faciliter l'accès à la culture pour toutes les personnes qui en sont exclues, que ce soit pour des raisons économiques ou sociales. Elle fonde son action dans le cadre de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 qui stipule que «l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté» (art. 140).

L'Orchestre pourra participer à un événement caritatif au profit d'une association reconnue d'utilité publique.

Le dispositif « culture – santé – handicap »

Dans le cadre du projet d'établissement 2014-2019 du Conservatoire et de l'Orchestre, le rapport entre la culture, la santé et le handicap sera interrogé pour détailler les actions envisagées dans ces domaines. Afin de se donner les moyens de mener à bien ce projet, il envisage de nommer un artiste-enseignant référent pour la mise en chantier de cette réflexion qui concernera aussi bien les infrastructures, la sensibilisation et la formation des personnels que les enseignements ou les activités de diffusion.

Ce dispositif est à porter en concertation avec des structures compétentes pour construire également des projets adaptés en direction des personnes hospitalisées et des personnes handicapées. A titre d'exemple, il pourra s'agir de créer des parcours de découverte, de tisser du lien grâce à un parrainage de nos artistes privilégiant des temps de rencontres, d'élaborer des ateliers de pratiques ou de création sonore.

Objectif 4 : une meilleure visibilité de l'Orchestre sur le territoire

Cet objectif se décline dans trois directions poursuivant le travail engagé ces dernières années pour une meilleure visibilité de l'Orchestre : la communication, le partenariat et le mécénat.

La consolidation de la communication événementielle et des actions de médiation

Doté d'un nouveau site internet et d'un clip promotionnel, d'une plaquette attractive et de marques-pages trimestriels, le soutien engagé dans la communication et la promotion de l'Orchestre doit encore progresser pour disposer des budgets nécessaires à un bon rayonnement publicitaire dans la presse et les médias.

De la même manière, l'action culturelle portée en direction du plus grand nombre devra être valorisée pour montrer l'engagement de l'Orchestre dans l'éducation artistique.

Les partenaires de l'Orchestre

L'élargissement des partenariats avec des opérateurs culturels locaux favorisera le développement chez les habitants d'une meilleure connaissance de l'Orchestre et de son projet.

L'Orchestre se fixe comme objectif de privilégier des actions élaborées sous le mode partenarial pour mobiliser les réseaux et aller à la rencontre d'autres milieux artistiques ou d'autres environnements. Concevoir des projets croisés, à partir d'une thématique singulière, permettra ainsi d'investir des champs inattendus, apportant innovation et développement de nouveaux réseaux.

Le mécénat en direction de l'Orchestre

Depuis 2011, l'Orchestre propose une ouverture en direction du mécénat pour toucher de nouveaux publics, fédérer des entreprises ou des particuliers autour de son projet. L'Orchestre est ainsi ouvert à toute forme de mécénat pour la promotion du spectacle vivant. Accompagné dans ce travail par l'association « les Amis de l'Orchestre » qui apporte de la convivialité autour des spectacles de la saison et contribue à une meilleure connaissance de cette formation symphonique sur le territoire, il appelle de ses vœux la création d'un club d'entreprises susceptibles de rassembler toujours davantage de mécènes en conjuguant énergie artistique et dynamisme de l'entreprise.

A travers des formules de parrainage à inventer, l'Orchestre souhaite s'ouvrir au mécénat en direction de des jeunes artistes pour les soutenir dans leur projet de formation professionnelle. Ce dispositif pourra s'élargir en ciblant des actions d'éducation artistique ou des opérations en lien avec l'axe « culture-santé-handicap » pour permettre aux entreprises qui le souhaiteraient de soutenir un projet de médiation culturelle particulier.

De façon complémentaire au développement des outils de communication et de la politique engagée en direction du mécénat, l'Orchestre estime nécessaire d'interroger le public par différents moyens pour connaître en retour les appréciations qu'il formule en direction de son Orchestre et de son action. Les associations partenaires seront un relai appréciable dans ce travail (Amis de l'Orchestre, Association des Parents d'Elèves).

Les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique

L'Orchestre a besoin du soutien du Syndicat Mixte pour exister et tout particulièrement de l'appui politique des collectivités locales pour porter une action culturelle ambitieuse au service des habitants.

Adossé au Conservatoire, l'Orchestre dispose par le biais d'une mutualisation efficace d'un pôle administratif et technique, d'un parc instrumental conséquent et d'une bibliothèque d'orchestre. Il bénéficie également d'accords contractuels avec des lieux de diffusion propres à accueillir sa programmation.

Toutefois, des manques sont identifiés dans le fonctionnement et les infrastructures de l'Orchestre auxquels des réponses seront à apporter à court terme.

Une salle de travail et d'accueil des publics

Afin de développer le son de l'Orchestre, accueillir les publics et mener des temps de travail en présence des partenaires, il est aujourd'hui plus que jamais indispensable de disposer d'une salle de diffusion au sein de la Cité des arts.

Il constituera un espace de diffusion permettant de présenter les œuvres au public dans des conditions d'accueil favorisant une vraie rencontre.

L'évolution des équipes

De la même manière, le recrutement d'une personne chargée du développement de l'Orchestre et de ses activités de diffusion et de médiation est incontournable à très court terme.

En appui au responsable du service de la vie culturelle, ses missions intégreront notamment la gestion des activités courantes de l'Orchestre et le soutien au développement de son rayonnement (actions d'éducation artistique, vente ou coproduction de spectacles, mécénat).

Formalisation d'objectifs partagés avec le Conseil Général et le Conseil Régional

Le conventionnement avec le Conseil Général et le Conseil Régional pour le développement auprès des collèges et lycées de missions d'éducation artistique et culturelle d'une part, et pour des missions sociales en lien avec la solidarité, la santé et la lutte contre l'exclusion d'autre part doit permettre de passer à une nouvelle étape le soutien accordé par ces collectivités au travail de l'Orchestre.

Ainsi, le binôme Orchestre-Conservatoire est identifié comme opérateur culturel de première importance dans la cadre du Schéma d'Education Artistique et de Médiation Culturelle du Conseil Général. Le maillage départemental permet de repérer des espaces du territoire où l'Orchestre est à même de jouer un rôle dans la diffusion/médiation culturelle.

Devenir un centre de formation identifié sur le territoire

L'obtention d'un numéro d'agrément comme centre de formation est indispensable pour organiser des stages préparant une orientation professionnelle ou un diplôme national supérieur professionnel en collaboration avec des pôles supérieurs. Cet agrément permettra de devenir un pôle ressource pour les employeurs locaux d'enseignants artistiques qui auraient besoin d'approfondir leur domaine d'expertise professionnelle.

L'intégration aux réseaux locaux, nationaux et européens des orchestres

L'Orchestre doit conforter sa fonction de pôle ressources, d'expertise et d'accompagnement en matière de pratique orchestrale, notamment pour les musiciens amateurs (prêts de partitions, stage pour des chefs amateurs, projets croisés).

Pour ne pas être isolé et participer aux enjeux de la profession, il convient de tisser des liens avec les orchestres du territoire par des projets communs (compositeur en résidence, grands programmes symphoniques). L'Orchestre prendra contact avec l'Association Française des Orchestres pour étudier une éventuelle adhésion à cet organisme. De la même manière, il entreprendra une démarche auprès du Forum Européen des Orchestres et auprès de la Plateforme de coordination Musiques de patrimoine et de création.

Un nouveau modèle économique pour la production artistique

Le désengagement de l'Etat dans le financement de l'Orchestre Régional Bayonne Côte Basque a posé l'urgente nécessité de repenser le modèle économique qui avait cours jusqu'alors.

En voulant redonner à la formation symphonique une place plus importante dans la saison, le modèle préconisé dans ce projet souhaite stabiliser le budget de l'Orchestre à travers le dispositif de la coproduction (partage des coûts et des recettes) :

- **Le budget global du Syndicat Mixte** permet de garantir le fonctionnement administratif de l'Orchestre adossé au Conservatoire (administration, régie, communication, développement, partenariats pour les actions de médiations culturelles) ;
- **Le financement du Conseil Général** soutient les activités menées dans le cadre de l'éducation artistique lors des opérations de médiation culturelle menée conjointement aux productions artistiques ;
- **Le financement du Conseil Régional** soutient le rayonnement sur le territoire des productions et l'éducation artistique et culturelle ;
- **Les recettes directes** devant rejoindre 20% du budget artistique ;
- **La coproduction** avec les villes pour développer une programmation collégiale ;
- **La coréalisation** avec des acteurs du territoire ;
- **La vente des productions** montées dans le cadre de tournées auprès des opérateurs culturels régionaux ;
- **Le subventionnement** par les villes du territoire pour soutenir le projet ;
- **Le mécénat** apporte une marge de manœuvre dans le fonctionnement artistique, il est souhaité de fédérer une cinquantaine d'entreprises du secteur privé d'ici cinq ans.

Evolution du nom de la formation symphonique : pour une meilleure lisibilité

L'Orchestre devra certainement interroger son appellation actuelle (Orchestre Régional Bayonne Côte Basque) pour que celui-ci soit davantage en cohérence avec le territoire. Cette évolution se fera progressivement en concertation avec les élus locaux concernés par l'institution.

Suivi de l'activité et résultats attendus

A partir de ce projet artistique, éducatif et territorial prévu de 2014 à 2019, les quatre objectifs seront déclinés en actions concrètes à mener chaque année.

La réalisation de bilans annuels détaillés dans les domaines artistiques, culturels et économiques permettra un meilleur pilotage du projet global. A la fin de chaque saison, la direction réalisera un état détaillé de la fréquentation des manifestations et une analyse du public ayant bénéficié des actions complémentaires à ces manifestations, en lien avec les partenaires concernés.

Ce travail présentera la mixité des publics (origines sociales, générationnelles, géographiques) et montrera le rayonnement de la présence territoriale de l'Orchestre (augmentation du nombre d'abonnés, fidélisation des jeunes, nombre d'actions de médiation culturelle et d'éducation artistique ainsi que dans les domaines de la formation professionnelle). Le bilan de l'activité mettra en évidence l'évolution des coproductions, le nombre de programmes redonnés sur le territoire et le développement de la présence estivale.

A court terme, les résultats attendus sont une meilleure visibilité de l'Orchestre sur le territoire, un nouveau dynamisme économique à travers la montée en puissance des coproductions et des ventes, un développement des dates de concert pour la formation symphonique, des actions d'éducation artistique portées avec de nouveaux partenaires plus éloignés de la côte basque, une ouverture de notre implantation sur tout le Pays Basque, les Landes, le Béarn et le transfrontalier.

L'augmentation sensible du nombre de mécènes et des activités liées à l'animation de ce réseau sera un indicateur supplémentaire dans la réussite de ce projet.

Chaque fin d'année, l'évaluation de l'activité de l'Orchestre est présentée au conseil d'établissement du Syndicat Mixte.